

ANNEXE 11 – 2025

Calendrier prévisionnel de la campagne PSF 2025

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Janvier - mars 2025 :
 - ⇒ échanges entre l'Agence et les fédérations sur les notes de cadrage 2025 et les items du Compte Asso
 - ⇒ organisation par l'Agence de sessions de formation sur les outils informatiques
- Mars 2025 : lancement des PSF par les fédérations
- 30 mai 2025 : retour des propositions des fédérations sur la liste des bénéficiaires et des montants associés
- Juin - septembre 2025 :
 - ⇒ analyses des propositions et vérifications par l'Agence nationale du Sport
 - ⇒ décisions d'attribution ou de refus des subventions par l'Agence nationale du Sport
 - ⇒ gestion des conventions annuelles et des états de paiement par les fédérations
 - ⇒ paiement par l'Agence nationale du Sport et intégration des notifications dans le Compte Asso
- Juin - octobre 2025 : instruction dans OSIRIS du module « Appréciation de l'instructeur » de l'ensemble des CRF 2024 transmis
- 28 novembre 2025 : échéance de retour des propositions des fédérations sur la liste des reversements 2024 et des montants associés
- Premier trimestre 2026 : Envoi des courriers de demande reversement par l'Agence
- 30 juin 2026 : date limite de transmission des compte-rendus financiers des actions soutenues.